DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Madagascar | Tourisme sur passeport option formulaire

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande de visa,**la première étape est d'effectuer votre commande en ligne.** A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Fournir pour la commande :

- 1 Bon de commande à imprimer(ou 1 Feuille libre avec votre numéro de commande).

- 1 Chèque à l'ordre de "RapideVisa" (si vous avez choisi de régler par chèque lors de votre commande) réglant le Total TTC indiqué sur le bon de commande.

Fournir pour CHAQUE demandeur de visa :

Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour

☑ **1 passeport original (sans protège-passeport) :** de bonne qualité, comportant 3 pages vierges dont 2 face à face, et valide 6 mois après la date d'arrivée à Madagascar. Attention l'ambassade peut refuser tout passeport abimé.

☑ **1 Copie de la page d'identité du passeport :** correspondant à la page avec la photo et la signature.

☑ **1 Photo d'identité en couleur :** sur papier photo.

☑ **1 Copie des vols aller-retour :** ou 1 attestation d'agence ou de tour-opérateur.

☑ **2 réponses aux questions ci-dessous (pour qu'on remplisse le formulaire d'ambassade) :**

- Quel est votre métier ? Le cas échéant, le nom de la société et l'adresse de l'employeur.

- Nom et adresse complète du 1er hôtel (ou de l'agence de voyage locale réceptive à Madagascar) OBLIGATOIRE.

☑ ***Supplément pour les passeports non-français :*** 1 Copie d'un justificatif de domicile en France nominatif, daté de moins de 2 mois (facture EDF, internet...)

☑ ***Suppléments pour les mineurs qui ne voyagent pas avec leurs deux parents :***
* 1 copie de la pièce d'identité du parent manquant (CNI ou passeport)
* 1 attestation de sortie du territoire signée par le parent manquant.